



BTS ELECTRO- TECHNIQUE

**Formation en Alternance :
3 semaines en entreprise
2 semaines en formation**

PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le BTS électrotechnique forme des spécialistes des installations électriques « intelligentes », qui intègrent les technologies numériques, communicantes et les objets connectés au service des enjeux énergétiques.

Le/la technicien(ne) conçoit, optimise et maintient ces installations électriques depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations, en intégrant des solutions techniques variées et innovantes.

Il/elle exerce des activités de conception et d'études, d'analyse et de diagnostic, de conduite de projet/chantier, de réalisation, de mise en service, de maintenance. Dans le cadre de ses activités, elle maîtrise les aspects normatifs, réglementaires, de sécurité des personnes et des biens, de performance énergétique, de protection de l'environnement et du développement durable.

Il/elle intègre dans ses activités les règles de santé et de sécurité au travail, les aspects de coûts, de compétitivité et de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

MÉTIER VISÉS

- Chef(fe) de chantier en installation électrique
- Domoticien(ne)
- Chargé(e) d'affaires / Chargé(e) de diagnostics énergétiques / Chargé (e) d'essai et mise en service
- Technicien(ne) de maintenance
- Electromécanicien(ne)

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle (du domaine de l'électronique, de l'énergie, des automatismes ...)
- Ecole d'ingénieur



Formation sur Parcoursup :
**Lycée des métiers Louis Blériot de
Suresnes – CFA Gustave Eiffel**

DIPLÔME PRÉPARÉ : BAC +2

DURÉE : 2 ANS (1350 HEURES)

MODALITÉS *

- Contrat d'apprentissage (-30 ans)
- Contrat de professionnalisation (+26 ans et demandeur d'emploi)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Prérequis : Bac général à caractère Scientifique ou BAC STI2D, BAC PRO MELEC, MFER, ICCER, MEE
- Satisfaire aux entretiens de motivation

QUALITÉS REQUISES

- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse
- Avoir le goût du concret et de la technique
- Etre conscient des enjeux environnementaux
- Etre motivé par une démarche éco-responsable
- Faire preuve d'autonomie

COÛT DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'alternant(e). Le coût de la formation pris en charge par le financement accordé par l'OPCO doit parfois être complétée par l'entreprise.

INSCRIPTION

Inscription sur le site du centre et envoi des documents

www.centregustaveeiffel.fr

BTS ELECTRO-TECHNIQUE



Février 2025

PROGRAMME

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère : Anglais
- Mathématiques
- Sciences appliquées

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Construction des structures matérielles appliquées à l'électrotechnique
- Essais systèmes
- Génie électrique
- Rapports et conduite de projet

COMPÉTENCES

- Réaliser les interventions de maintenance préventive et corrective (diagnostiquer, réparer et remettre en services, réaliser des opérations de surveillance de travaux d'amélioration, réceptionner un nouveau bien et identifier les risques, ...)
- Analyser le fonctionnement du bien (caractériser la chaîne d'énergie et la chaîne d'information, analyser la fiabilité, ...)
- Organiser l'activité de maintenance (organiser la stratégie et la logistique, préparer les interventions, ...)
- Concevoir des solutions pluritechniques d'amélioration
- Communiquer les informations techniques (rédiger des comptes-rendus, exposer une solution technique, ...)
- Conduire un bien et optimiser son exploitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Validation du diplôme en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et des épreuves ponctuelles terminales

LIEU DE FORMATION

Lycée professionnel Louis BLERIOT

67 Rue de Verdun

92150 SURESNES

Accessible aux personnes en situation de handicap (PSH)

RECHERCHE D'ENTREPRISE

Le/la candidat(e) est accompagné(e) dans sa recherche d'entreprise par un Chargé des Relations Entreprises. Il le/la conseille, l'oriente et assure un suivi individualisé jusqu'à la signature du contrat.

RÉMUNÉRATION

L'alternant(e) perçoit une rémunération minimale correspondant à un pourcentage du S.M.I.C (entre 27 % et 100 %) et dont le taux varie suivant son âge et son ancienneté dans le contrat.

STATUT

Salarié(e) de l'entreprise d'accueil dès la signature d'un contrat d'apprentissage (voire de professionnalisation) vous bénéficiez du régime commun de la Sécurité Sociale.

ELLES NOUS FONT CONFIANCE...

BOUYGUES CONSTRUCTION MATERIEL -
EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES - EQUANS - GRDF -
SATELEC - SDEL RESEAU - SNCF RESEAU -
VINCI FACILITIES -